

Chambéry le 22 aout 2024

Lettre aux député.e.s et sénateur et sénatrice de la Savoie

Madame, Monsieur

Massacres après massacres Israël continue de tuer dans une indifférence quasi générale : il faut que cela cesse !

Chaque jour, des enfants, des femmes et des hommes de Gaza meurent sous les bombes. Des enfants échappent à la mort mais deviennent orphelins (au moins 17 000 ont été recensés) ou sont gravement blessés, mutilés, amputés.... A Gaza pas un enfant, pas un être humain qui ne soit traumatisé à vie. Certains sont en train de mourir de dénutrition ou sont atteints de maladies graves dues à l'absence totale d'hygiène, de soins, d'eau potable et à la propagation de maladies de toutes sortes. La poliomyélite sévit et l'ONU, l'UNICEF, l'OMS alertent et demandent la possibilité de vacciner 670.000 enfants de la poliomyélite dès cette fin du mois d'août. Les Gazaouis vivent pratiquement sans eau et nourriture, aux côtés de tonnes de déchets et d'ordures, de ruisseaux d'immondices, ils sont déplacés de force sans arrêt, vivent dans des ruines et des abris de fortune et subissent bombardement après bombardement.

Les Gazaouis souffrent depuis plus de neuf mois, non du fait d'une catastrophe naturelle, mais par la seule volonté d'Israël qui a programmé une punition collective de tout un peuple et exécute méthodiquement ce programme. L'argument de la destruction définitive du Hamas n'explique pas l'obstruction à toute aide humanitaire à la population civile palestinienne de Gaza. Cette privation des besoins fondamentaux démontre bien que nous sommes dans le « risque de génocide » dont s'alarme la Cour Internationale de Justice et qui fait obligation aux pays signataires de prévenir ce crime qui est malheureusement déjà en cours.

Tout dirigeant du monde a l'obligation de tout mettre en œuvre pour qu'Israël applique les ordonnances de la Cour Internationale de Justice, pour prévenir le risque de génocide mais à part des protestations (« la France est indignée », ou « préoccupée »), des condamnations orales (« la France condamne les décisions d'Israël en matière de colonisation du territoire palestinien ») rien n'est fait pour qu'Israël arrête cette guerre et sa colonisation, son annexion des territoires palestiniens. Aucune sanction n'est prise. Nous avons signifié un certain nombre de moyens lors d'une précédente lettre qui vont de la suspension de l'accord d'association UE-Israël à l'arrêt de toute fourniture logistique militaire à Israël; nous y reviendrons dans un prochain courrier.

Alors qu'Israël possède des armes extrêmement sophistiquées permettant de commettre des exécutions extra-judiciaires (elle l'a encore démontré récemment en tuant à Téhéran le chef du Hamas Ismaël Haniyeh et dans la banlieue de Beyrouth un chef militaire du Hezbollah et hier un responsable du Fatah) depuis dix mois il déverse de manière indiscriminée des bombes sur une population civile sans défense, livrée à la volonté d'éradication d'un État qui ne respecte aucune règle de la guerre et opère en toute impunité !

Israël frappe et massacre jour après jour, toujours plus de civils, toujours plus d'innocents, toujours plus d'enfants ! Sept écoles de l'ONU ciblées en neuf jours !

Si la commission d'enquête de l'ONU a conclu que les commandos du Hamas avaient bien commis des crimes de guerre le 7 octobre (ce que nous avons condamnés dès le début) elle conclut également qu'Israël commet depuis à Gaza des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité dont le crime d'extermination. Mais aucun ami d'Israël n'a été ému par ces conclusions. La France pas plus que les autres.

Très attachés à la Justice internationale, nous aurions pourtant souhaité que des enquêtes puissent être conduites sur les lieux des crimes du 7 octobre et que les coupables puissent être arrêtés et répondre de leurs actes; de même pour l'extermination en cours à Gaza.

Nous manifestons à Chambéry, à l'égal de dizaines de ville en France, depuis 10 mois, chaque semaine, demandant l'arrêt des massacres, l'arrêt de ce génocide. Plus de 40 000 morts dont 15 900 enfants. Nous hurlons combien en faut-il encore ? Mais qui réalise ce que cela représente ? Bientôt 2% de la population ont péri !

La bande de Gaza est bel et bien le tombeau de l'humanité et entérine la faillite du droit international, non parce que le droit a failli mais parce que les politiques ont failli à le faire appliquer.

Qu'est-ce que cela dit de l'avenir que nous offrons aux générations futures ? Si ce qui se déroule sous nos yeux depuis dix mois à Gaza contre des Palestinien·ne·s est considéré comme « acceptable », cela pourrait-il devenir « acceptable » dans n'importe quel autre pays contre n'importe quel autre peuple !?

C'est l'avenir de l'humanité qui se joue en Palestine et ce sont les peuples qui en sont garants puisque les États - ou du moins une partie d'entre eux - ont failli.

Voilà pourquoi nous continuons nos rassemblements jusqu'à ce que ce génocide cesse et tant que les responsables et leurs complices n'auront pas rendu des comptes.

Nous rappelons chaque fois fortement notre attachement au droit international, à la paix et à la justice au Proche Orient pour que chacun puisse y vivre en toute quiétude.

Le Collectif de solidarité avec la Palestine de Chambéry chaque semaine se mobilise pour

- Un cessez-le-feu immédiat et pérenne
- La levée du blocus de Gaza et l'entrée de l'aide humanitaire indispensable
- La libération de tous les otages à Gaza et de tous les prisonnier·e·s palestinien·ne·s
- Le retrait des forces d'occupation israéliennes de la Cisjordanie et de Gaza, y compris Jérusalem-est
- La fin de la colonisation
- La réparation des crimes commis et la fin de l'impunité de l'État d'Israël
- Le droit au retour des réfugiés Palestinien·ne·s
- La reconnaissance de l'Etat de Palestine

Madame, Monsieur le député.e, le sénateur, la sénatrice, la France doit élever la voix et agir avec fermeté pour exiger d'Israël l'arrêt de sa guerre contre la population palestinienne et le respect du droit international. Il ne peut y avoir de paix sans reconnaissance des ennemis en présence. Il ne peut y avoir de paix sans justice.

Nous vous invitons à intervenir auprès du Président de la République française pour qu'il fasse pression pour un aboutissement positif des négociations en cours. Merci de nous tenir informer de votre intervention.

Recevez Madame, Monsieur nos respectueuses salutations

Rushdi Adwan Association France Palestine Solidarité de Chambéry

Anne Ternon CAP à Gauche

Mireille Bertho la Ligue des Droits de L'Homme

Laurette Mugnier Le Mouvement de la Paix

Alexandra Caron Cusey Les écologistes

Jean Marc Bourcier Libre pensée Savoie

Isabelle Roy La France insoumise

Laurent Ripart NPA -Anticapitaliste

André Dufayard Parti communiste ouvrier de France

Renée Laurent Parti ouvrier indépendant

Philippe Pointon Union départementale interprofessionnelle des retraités de solidaires 73